



*Journée d'information AJPEDA,
Delémont, 29 octobre 2011*

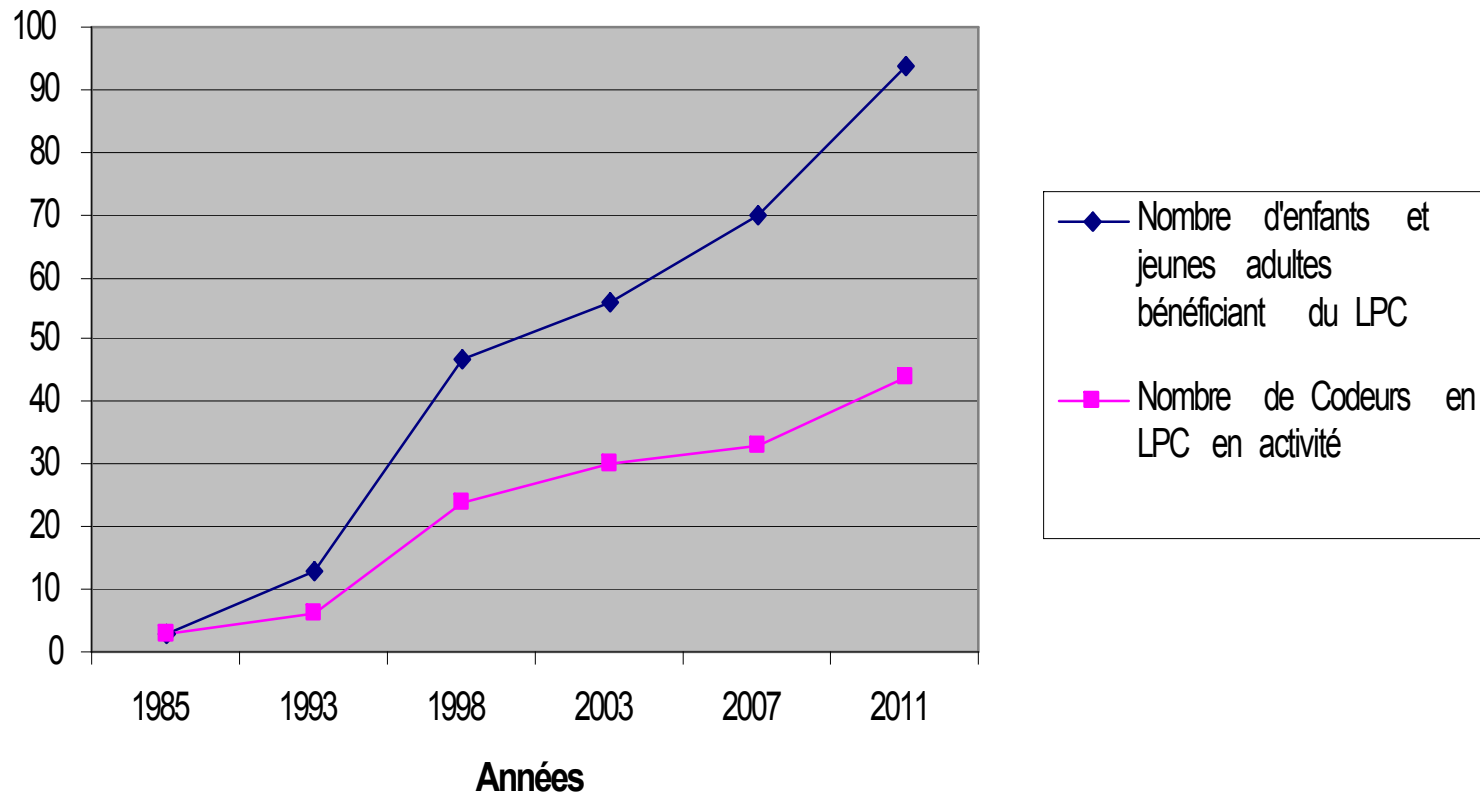
Intégration scolaire d'enfants sourds en Suisse romande à l'aide du Langage Parlé Complété (LPC)

Karine Richard, Hadja Kaba, Jean-Pierre Schaller

L'intégration par le LPC

- Depuis près de 30 années, environ 140 enfants et jeunes adultes sourds ont été intégrés en Suisse romande en classes ordinaires de l'école obligatoire, de la formation professionnelle ou des hautes écoles (universités, HES) grâce à l'aide que le Langage parlé complété (LPC) leur a apporté dans leur compréhension et leur maîtrise du français et des langues étrangères.
- Plusieurs de ces jeunes sont maintenant en activité professionnelle et sollicitent parfois encore la présence d'une codeuse-interprète en LPC dans le cadre de leur travail.

Le Langage parlé complété (LPC) en Suisse romande



L'origine du LPC

- Inventé en 1965 par Orin Cornett, qui avait lu dans un rapport de l'Université de Gallaudet (Washington DC) « Le niveau moyen de lecture de la langue anglaise par les sourds de 15 à 18 ans est celui d'un enfant de 8 ans ».
- Le Dr Cornett est très surpris de ce qu'il lit, car il pensait justement que la lecture était la principale source de connaissances des sourds, pour compenser leur surdité.

L'idée du LPC

- Le Dr Cornett comprend alors qu'il faut une méthode qui permette aux sourds d'acquérir plus aisément le langage parlé par leur famille, leurs proches, et les gens du pays où ils vivent.
- Il a alors l'idée d'une méthode permettant d'apprendre une langue orale, celle du pays où la personne vit, en la voyant et non pas en l'entendant.

Le principe du LPC

- Le codage s'appuie en synchronisation sur le mouvement labial de la parole, et reste simple: les positions de la main et des doigts enlèvent la confusion due aux sosies labiaux (p.ex bateau et manteau), et rendent visibles les sons qui ne se voient pas (k, g, r).
- Le nombre des clefs reste faible, car une même clef est utilisée pour plusieurs syllabes ayant une lecture labiale de toute façon différente (même codage, lecture labiale différente).

Le codage du LPC

- La main près du visage complète, syllabe par syllabe, tout ce qui est prononcé. Chaque syllabe se code en plaçant la main sur la position correspondant au son voyelle, et les doigts codent le son consonne.
- Les sons voyelles sont représentés par 5 positions de la main autour du visage, et les sons consonnes par 8 clefs des doigts.
- Un sourd profond peut ainsi apprendre par la vision l'entier du vocabulaire parlé d'une langue.

Le LPC en résumé

- Langage parlé complété, LPC,
en allemand: « ELS, ergänzte Lautsprache »
- Le Langage parlé complété est un code, pas une langue
- Le LPC n'a un sens que s'il est associé à une langue (fr, all...)
- C'est un complément d'informations visuelles s'ajoutant à la lecture labiale
- Il rend ainsi complètement visible la parole
- Le code est utilisé avec ~70 langues ou dialectes dans le monde
- Acquérir les clefs du LPC est relativement simple et rapide (~10 leçons); mais après, il faut le pratiquer!
- On peut commencer tôt à coder en parlant avec son enfant sourd

Le codage LPC en classe

Le codeur-interprète en LPC intervient en classe où il transmet à l'élève en codant et parlant, en chuchotant ou de façon silencieuse, ce que disent l'enseignant et les autres élèves.



Buts du codage en LPC

- Offrir un bain de langage le plus vaste possible, afin de favoriser l'acquisition de la langue;
- entraîner l'enfant sourd à décoder le LPC et à lire sur les lèvres ;
- aider l'élève sourd dans son apprentissage de la perception et de la compréhension d'un message ;
- encourager l'élève à utiliser ses connaissances et à participer à la dynamique de la classe.

La Fondation A Capella

- L'Association suisse pour le Langage Parlé Complété, ALPC, existe depuis 1982.
- En 2000, l'ALPC crée la Fondation privée A Capella pour lui confier la responsabilité des services professionnels liés au codage en LPC.

But de la Fondation A Capella

- La Fondation A Capella a pour but de favoriser l'intégration sociale, scolaire et professionnelle des jeunes sourds et malentendants avec l'aide du Langage parlé complété (LPC).
- Elle est active dans toute la suisse Romande et dans le canton de Berne.

Mandat officiel d'A Capella

- La Fondation A Capella est reconnue officiellement et mandatée par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) pour organiser et gérer le codage LPC dans les écoles, afin de faciliter l'intégration scolaire des jeunes sourds et malentendants.
- La convention tarifaire actuelle entre l'OFAS et A Capella date de 2006.
- D'autres accords, d'une autre nature, existent dans certains cantons, comme par exemple dans le ct de Vaud celui de A Capella avec l'ECES (Ecole cantonale pour enfants sourds).

Les tâches d'A Capella

- Fournir l'information aux parents et aux partenaires pour faciliter, à l'aide du LPC, la bonne réalisation du projet d'intégration de l'enfant sourd dans l'école ordinaire.
- Participer au suivi avec les instances officielles et les autres partenaires (enseignants, directeurs, Service de l'enseignement spécialisé, insp. cantonaux, employeurs, etc.).
- Distribuer le travail aux codeuses en LPC (indépendantes) qui vont dans les classes pour soutenir l'enfant.
- Organiser le financement de ce codage (OFAS/AI, cantons, Fonds d'entraide de A Capella alimenté par des donateurs privés, etc.).

Les services d'A Capella

- Service d'aide à l'intégration (SAI)
- Centrale des codeuses en LPC (CCI)
- Centrale de facturation des codeuses (CFCI)

Tâches du Service d'Aide à l'Intégration (SAI)

- Le SAI informe et sensibilise les parents et les autres intervenants (directeurs d'école et d'institution, enseignants, maîtres d'apprentissage, logopédistes, etc.) sur certains aspects liés à la surdité, sur les possibilités existantes d'aide à l'intégration, et sur les objectifs de l'intervention des codeuses en LPC.
- Le SAI évalue les besoins de codage en LPC pour l'enfant sourd ou malentendant.
- Le SAI participe au suivi de la situation (bilans réguliers et liens avec les parents).
- Le SAI contribue à l'accompagnement précoce de l'enfant sourd.
- Le SAI collabore avec les partenaires indiqués ci-dessus et avec les instances officielles (S. de l'ens. spécialisé, inspecteurs, etc.).

CCI Centrale des codeurs en LPC

- Coordonne toutes les interventions des codeurs en LPC au sein des classes, auprès des élèves.
- Suit et gère les changements de codage intervenant en cours d'année.

CFCI Centrale de facturation des codeurs

- Intervient sur mandat de l'Association suisse des codeurs en LPC (ASCI) sur la base de la convention tarifaire avec l'OFAS.
- Participe aux négociations avec les partenaires financiers.
- Facture les prestations de codage à l'AI, aux cantons et au fonds d'entraide de la fondation.
- Paie les codeurs et codeuses pour leur travail de codage LPC.

L'accompagnement précoce de l'enfant sourd et de sa famille

- On assiste depuis plusieurs années à une modification de l'approche du développement linguistique des jeunes enfants sourds, en raison notamment du dépistage systématique et plus tôt de la surdité, et de l'évolution technique, avec l'implant cochléaire précoce.
- Le SAI de A Capella offre aux familles un accompagnement de proximité et d'écoute pour les parents, pour les informer et les soutenir dans leur choix de mode de communication avec leur enfant, et les accompagner dans l'élaboration d'un projet personnalisé sur la durée.
- Le LPC est donc entré dans les garderies et les jardins d'enfants. Un projet pilote intéressant et novateur a en outre été récemment lancé dans une garderie du nord vaudois.

A Capella aujourd'hui

- Les 24'000 périodes de codage LPC par an organisées par A Capella représentent près de 2 millions de SFr.
- A Capella peut compter sur les services de près d'une cinquantaine de codeuses-interprètes en LPC, professionnelles indépendantes mais regroupées au sein d'une association, l'ASCI. La formation de codeur en LPC dure 2 années à temps partiel, et est reconnue par l'AI. Six formations de codeuses ont été organisées depuis 20 ans.
- A Capella dispose d'une équipe de 6 personnes, toutes à temps partiel (les codeuses en LPC, elles, sont des indépendantes).

En résumé, la voie de l'intégration par l'oralisme et le LPC

- A Capella soutien près de 100 enfants ou jeunes adultes dans toute la Suisse Romande et le canton de Berne.
- Ils sont intégrés au sein des institutions ordinaires de tous les niveaux: jardin d'enfants (~10); école primaire ou secondaire (~50); formation professionnelle ou école supérieure et université (~35).
- Les gommettes LPC autocollantes sont une grande aide, ludique, pour l'apprentissage de la lecture à l'aide du LPC.
- Beaucoup de ces jeunes, et en particulier les plus grands d'entre eux, sont bilingues français (oral et écrit) et langue des signes. Ils ont ainsi la possibilité de rester proches de la communauté des sourds, selon leurs souhaits.



Activités de l'ALPC

- L'ALPC est une association avec des membres
- Elle organise deux fois par année un stage de LPC sur un week-end à Villars-sur-Ollon (VD); le prochain est fixé aux 19-20 novembre 2011.
- L'ALPC organise tous les 2 ou 3 ans un stage d'été d'une semaine; le dernier à lieu à Saignelégier (JU) du 24 au 30 juillet 2011.
- Elle soutien des groupes régionaux d'apprentissage du code LPC et soutien aussi le groupe des Jeunes LPC (JLPC).
- L'ALPC vend ou met gratuitement du matériel à disposition.

www.alpc.ch et aussi **www.vels.ch**

Merci de votre attention !

**Pouvons-nous
répondre à vos
questions ?**



www.a-capella.ch